



## BUREAU DU 21 FEVRIER 2017

<u>Présents</u>	Michèle BOURCET, Monique JOUBERT-LAURENCIN, Marie-Claude PAGNEUX, Agnès PELUS, Andrée TIRREAU Guy BILLOUDET, Daniel CLERE, René FEYEUX, Henri GUILLERMIN, Gilbert JULLIN, Denis LARDET, Michel NOVE-JOSSERAND, Dominique REPIQUET, Dominique SAVOT, Jean-Claude THEVENOT, Bertrand VERNOUX, Jean-Marc WILLEMS et Jean-Jacques WILLIG
<u>Excusés</u>	Daniel GRAS, Jean-Pierre MARGUIN et Paul MOREL
<u>Services</u>	Fabienne MICHEL et Elisabeth GRAPPIN
<u>Secrétariat</u>	Marie-Alice BALSA

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président présente les excuses de Philippe COILLARD, Maire de Pont-de-Vaux.

### PRESENTATION PAR L'ADI01 DU DOSSIER PLUI

Intervention de Guilhem CAYROL (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, il apparaît que beaucoup d'objectifs sont communs aux deux anciennes Communautés de Communes. La définition des objectifs n'en sera que plus facilitée.

Les délais de mise en œuvre du PLUi étant presque similaires à ceux pour la mise en œuvre du SCOT, le Président demande à Monsieur CAYROL de raccourcir les délais pour le SCOT avec comme objectif une mise en œuvre avant le renouvellement des Conseils en 2020. Sans SCOT, aucun nouveau projet économique ne pourra voir le jour.

Agnès PELUS demande quand sera opérationnel le syndicat mixte du SCOT.

Le Président répond que sur le territoire de la Communauté de Communes de la Veyle, certaines communes adhéraient à un autre SCOT. Il convient de laisser le temps à ces dernières pour effectuer les démarches nécessaires à leur retrait.

A la question posée, le Président répond qu'un seul cabinet peut être désigné pour la mise en œuvre des dossiers PLUi et SCOT.

### SERVICE UNIFIE ADS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, le Président propose au Bureau d'adhérer au service unifié ADS de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse seulement pour les communes qui étaient engagées avec l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, à l'exception de la commune d'Arbigny, en RNU.

⇒ Le Bureau donne son accord.

Une réponse sera rédigée en ce sens.

Afin de constituer le dossier, le Président demande aux communes concernées par la démarche de transmettre à Madame MICHEL la délibération prise pour l'adhésion de leur commune au service unifié ADS des CC de Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle et Montrevel-en-Bresse.

### **PISCINE ARCHIPEL ET MAISON DU TOURISME, DE L'EAU ET DE LA NATURE : DEMANDES D'ASSOCIATIONS POUR ATTRIBUTION DE LOTS**

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Dominique SAVOT précise que l'attribution de lots consiste à fournir, par association, trois entrées à la piscine Archipel et trois entrées à la maison du tourisme, de l'eau et de la nature pour un coût total d'environ 21 €.

Henri GUILLERMIN fait part au Bureau que cette dotation était réservée aux associations du territoire de Pont-de-Vaux.

Dominique SAVOT précise qu'une exception était faite pour le sou des écoles de Saint-Albain qui utilisait régulièrement les différentes installations.

Après discussions, le Président propose au Bureau de poursuivre cette action uniquement envers les associations du territoire du nouvel EPCI à raison de trois entrées à la piscine Archipel et trois entrées à la maison du tourisme, de l'eau et de la nature et ce, une fois par an.

⇒ A l'unanimité, le Bureau donne son accord.

Dominique SAVOT demande si des réductions peuvent être appliquées sur les entrées pour les associations ayant des groupes d'enfants.

Le Président répond que ce point sera étudié en même temps que les demandes de subventions.

Concernant l'apprentissage de la natation, le Président souhaite que les prises en charge pour le transport et les cours piscine soient harmonisées à l'ensemble du territoire pour la rentrée de septembre 2017.

### **COMMISSIONS THEMATIQUES : DESIGNATION DES VICE-PRESIDENCES**

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

Les communes de Boz et Dommartin ont remis ce jour le tableau des commissions thématiques dûment renseigné.

La commune de Manziat délibère demain, mercredi 22 février.

La commune de Replonges a délibéré et fera passer le tableau demain, mercredi 22 février.

### **ESPACE NATUREL SENSIBLE DES DUNES DES CHARMES : REAMENAGEMENT DU DEBARCADERE**

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

Le Président donne lecture du courrier du Conseil Départemental de l'Ain du 27 janvier dernier (cf. courrier + dossier).

Michèle BOURCET et Dominique SAVOT ne sont pas favorables à l'aménagement d'un ponton pour l'accostage des bateaux grand-public. Avec une fréquentation à la hausse, les lieux pourraient être dénaturés. De plus, qu'en serait-il de l'accostage du ville de Pont-de-Vaux ?

Avant de prendre une décision, le Président propose qu'une réunion soit organisée avec les services du Conseil Départemental de l'Ain afin d'échanger sur le projet.

## CCI DE L'AIN : ORGANISATION DES RENCONTRES LOCALES ENTREPRISES

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la question posée, le Président répond que ces rencontres vont concerner environ 30 entreprises.

Il précise que si la commune de Pont-de-Vaux ne peut accueillir ces rencontres, un autre lieu sera proposé.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ▪ Préparation budgétaire – Calendrier des réunions (cf. diaporama)

La réunion du Conseil prévue la semaine du 10 avril 2017 est fixée au mercredi 12 avril 2017 à 20H30. Le lieu reste à définir.

### ▪ Intervention de Michèle BOURCET

Michèle BOURCET interroge le Président sur le dossier de la maison de santé à Pont-de-Vaux.

Le Président répond qu'une rencontre a eu lieu le mardi 14 février dernier avec les médecins de Pont-de-Vaux, docteurs PARNET, POMPIDOU et ROY, le docteur COUTURIER, membre du conseil de l'ordre des médecins et le docteur LACOMBE, Président du conseil de l'ordre des médecins.

L'objet de la réunion était de faire un état des lieux sur la situation actuelle des médecins généralistes en activité sur la région et d'échanger sur la difficulté de recruter de jeunes médecins pour pourvoir les postes vacants.

Un autre point a été abordé : la signature du bail collectif.

En cas de départ d'un praticien, le loyer + les charges sont automatiquement répercutés sur les autres preneurs du bail. La solution proposée est de passer en bail individuel.

L'ARS a été contactée et est favorable pour rencontrer les médecins.

Une nouvelle réunion est prévue ce jeudi 23 février pour trouver des solutions. Un compte-rendu sera réalisé et adressé à toutes les communes.

### ▪ Intervention de Dominique REPIQUET

La CC du Pays de Bâgé avait délibéré en 2016 pour déléguer son droit de préemption aux communes pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption urbain en vue de réaliser des actions ou des opérations d'intérêt communal.

Dominique REPIQUET demande si cette délégation va être reconduite.

Le Président répond par l'affirmative et indique que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil du lundi 6 mars prochain.

### ▪ Intervention d'Henri GUILLERMIN

Henri GUILLERMIN rappelle que certains travaux, engagés par la CC de Pont-de-Vaux, ne sont toujours pas réceptionnés. Il souhaite que les élus de Pont-de-Vaux en charge de ces dossiers soient associés aux réunions ainsi qu'aux décisions à venir.

Denis LARDET fait part au Bureau qu'il a souhaité, en sa qualité de vice-président aux bâtiments, rencontrer les différents intervenants (entreprises, maîtres d'œuvres) et les utilisateurs des installations afin de s'imprégner des dossiers avec un œil neuf. A ce jour, aucune décision n'a été prise et les élus concernés seront associés.

Denis LARDET fait part au Bureau que les utilisateurs des installations ont beaucoup de sollicitations et qu'avant de leur apporter une réponse, il convient d'examiner les conventions de mise à disposition des équipements.

Concernant les terrains synthétiques à Saint-Bénigne, il conviendra de faire le point sur l'entretien mis en place.

▪ **Intervention de Denis LARDET**

A la suite de la remise des offres pour la construction d'un complexe sportif et de loisirs à Bâgé-la-Ville, l'analyse est en cours et le rapport sera remis très prochainement. La réunion pour la présentation dudit rapport sera prévue début mars.

▪ **Intervention de Dominique SAVOT**

Dominique SAVOT fait part au Bureau de la nécessité de travailler sur un nouveau logo ainsi que sur le site internet.

Jean-Claude THEVENOT en prend bonne note.

▪ **Intervention d'Agnès PELUS**

Agnès PELUS demande si le trombinoscope des élus peut être transmis à toutes les mairies. Le Président répond par l'affirmative.